



Accusé d avoir touché mon cousin à 13 ans

Par **olivier**, le **10/03/2010 à 18:09**

Bonjour, j'ai 30 ans
Je viens d'apprendre aujourd'hui, que mon cousin m'accuse de l'avoir touché alors que j'avais 13 ans et lui 8 ans, son papa ma appelé pour me demander si il y avait réellement eu attouchement , je lui est repondu que non, et dans la discussion il me dit que sont fils pour tourner la page veut juste des excuses.
comme je n'ai rien fait de tous ca, je ne peux pas lui donner d'excuses, je voudrais vraiment s'avoir si il y a plainte, qu'est ce que je risque?
Je suis vraiment embété par cette histoire qui me tombe dessus.
répondez moi s'il vous plait

Par **Rory**, le **16/03/2010 à 12:12**

Avez vous demandé des détails ?
quand ces attouchements auraient-ils eu lieu?
Où?
Se sont-ils répétés ou n'ont-ils eu lieu qu'une fois?
Si ils sont faux, votre cousin va se contredire.
Votre cousin est-il fragile psychologiquement?
Traverse-t-il une période difficile?
Qu'en pense votre oncle?

Par **olivier154**, le **18/03/2010 à 23:09**

Bonjour RORY
Tout d abord merci de m'avoir répondu.
Je me permet de répondre à vos questions tous simplement.
les attouchement auraient eu lieu vers 1991 j'avais entre 11 et 12 ans et lui 6 ou 7 ans.
Pour les détails je n'ai que mon oncle au téléphone, il me parle de "touche pipi" mais qu'il peu y avoir plus, quand je lui demande quoi, il me dit que sont fils ne lui a pas tous dit.
D'après mon cousin ça se serait passé chez ma grand mère et à plusieurs

reprise.
Je ne sais pas si il traverse une période difficile mais ça doit être le cas pour dire ce genre de choses.
mon oncle, dit qu'il ma toujours aimé comme un fils mais que sont fils c'est son sang alors il le crois. Ce que je peux comprendre.